

G.43 Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

Aucun sondage n'a été réalisé entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.